

MÉMO PRATIQUE

Mettre en place un dispositif territorial

► Objectif

Construire un dispositif UGICT territorial (commissions départementales ou collectifs départementaux...) qui soit :

- un espace d'échanges interprofessionnels ;
- un outil d'aide aux organisations pour le travail spécifique aux ICT ;
- un outil de déploiement de l'union départementale (ou la structure territoriale) pour la syndicalisation des ICT.

► Les enjeux d'un dispositif UGICT territorial

Ce dispositif qui vise à impulser l'activité spécifique au plan territorial a les responsabilités suivantes :

Au plan des syndicats :

- aider les syndicats à mener une activité spécifique partout où il y a des ICT,
- aider dans le cadre de la politique de cadres à ce que les militants ICT se tournent vers leurs collègues (formation),
- participer à des campagnes pour les élections professionnelles.

Au plan de l'union départementale ou du territoire concerné :

- aider au déploiement de toute la CGT sur les zones à forte concentration d'ICT,
- contribuer à une réflexion sur les enjeux économiques et sociaux du territoire,
- aider à anticiper et à échanger sur les stratégies patronales et le rôle et la place des ICT,
- créer une vie syndicale collective parmi les ICT du territoire avec la création de nouveaux espaces afin qu'il n'y ait pas d'isolés,
- apport dans le journal de l'union départementale ou lettre ICT du département,
- diffuser les supports UGICT pour les campagnes ou initiatives.

► Faire un état des lieux

Pour les effectifs ICT

- inscrits aux prud'hommes pour la section encadrement (chiffres 2008),
- données INSEE : www.insee.fr ou espace vie syndicale confédéral,
- repérage concentrations ICT : données locales.

Pour les syndiqués ICT

- comparaison Cogitiel avec extraction du fichier *Options* (disponible à l'UGICT) qui fournit la liste des syndiqués affiliés ;
- état base par base des syndiqués ouvriers/employés et UGICT par professions (disponible à l'UGICT).

Influence électorale

- données 2^{ème} et 3^{ème} collèges : locales ou via l'espace vie syndicale confédéral.

► L'affaire de toute la CGT

- débat en Commission exécutive préparé par une réunion du Bureau ou du Secrétariat : contacter l'UGICT nationale pour la participation d'un coopérant ou d'un membre de la direction de l'UGICT ;
- l'UGICT nationale peut aider à impliquer des camarades d'UFICT implantées sur le département ou le territoire.

► Construction et développement d'un dispositif UGICT

Repérage des militants ICT

- dans la commission exécutive de l'union départementale,
- dans les organisations spécifiques du département.

Utilisation des stages de formation

- « Les ICTAM dans la CGT, pourquoi ? Comment ? » 2 ou 3 jours. L'UGICT nationale est disponible pour aider à construire ce stage dans les départements ou les régions.
- Stage d'une semaine de niveau 1 orienté spécifique. Coopération possible de l'UGICT nationale.

Organisation de débats sur des thèmes appropriés pour les ICT : management, retraite, jeunes diplômés... (L'UGICT peut fournir ou aider à trouver les intervenants).

Travail sur l'affiliation à l'UGICT pour la réception d'*Options* et de *La Lettre* hebdomadaire numérique.

Utilisation de l'Activité Spécifique de la Semaine (A2S) qui fournit des éléments pour les initiatives, campagnes et plans de travail.